

# LE COMBATTANT



JOURNAL DES COMBATTANTS DE L'UNION FRANÇAISE INDOCHINE, MADAGASCAR,  
CORÉE, AFRIQUE DU NORD, ET AUTRES THÉÂTRES D'OPÉRATIONS EXTÉRIEURS

Association affiliée à la Fédération Nationale André Maginot, GR50



# Repas d'automne à Nantes



Éditée et réalisée par l'Association des Combattants de l'Union Française, Anciens du C.E.F.E.O., Indochine, Madagascar, Corée, Afrique du Nord et autres théâtres d'opérations extérieures.

Directeur-gérant : Marceau MARTIN  
Rédacteur en chef : Alain de LAJUDIE  
Comité de rédaction : Alain de LAJUDIE  
Michel LE ROUX

#### Rédaction administration :

8 bis, rue Vavin  
75006 PARIS  
Tél. 01 42 49 28 64  
Courriel : acufparis@orange.fr  
Site internet : www.acuf.fr

**LES RÈGLEMENTS PAR CCP :**  
**sont à adresser directement**  
**au siège national, et donc**  
**en aucun cas aux CCP.**  
**En effet, ceux-ci sont**  
**dans l'incapacité de nous faire**  
**connaître l'identité du tireur**  
**et l'objet du versement.**

C.C.P. ACUF PARIS : 615894 F  
N° Commission Paritaire : 3207D73AC  
Reproduction interdite

Impression et mise en page :  
SARL Imprimerie Guériaud  
Z.I. de Bellevue - 03120 Lapolisse  
Tél. 04.70.99.08.77  
imprimerie.gueriaud@sfr.fr

## PERMANENCE

Elle est assurée  
au siège national,  
8 bis, rue Vavin  
75006 PARIS

Tél. 01.42.49.28.64

***Attention,***  
***heures d'ouverture modifiées***  
**du lundi au jeudi**  
**de 10 h à 16 h 30**  
**le vendredi de 10 h à 15 h**

**On peut joindre,**  
**en cas d'urgence :**

- Marceau MARTIN, président national au 06 81 79 70 05
- Françoise GOUDOUNEIX, secrétaire nationale au 06 77 44 15 22
- Alain de LAJUDIE, rédacteur en chef au 04 70 46 32 96



Chers Présidents et Amis (es),

Notre pays traverse une crise sanitaire exceptionnelle.

Faisons confiance au corps médical et à nos dirigeants politiques pour mettre les moyens nécessaires à la maîtrise de cette crise sans précédent. Soyez rigoureux et prenez bien soin de vous.

Trois nouvelles journées nationales sont instituées à compter de cette année, le 11 mars – le 7 avril et le 24 avril, chacun est libre d'y participer à titre personnel, nous devons réserver la présence de notre drapeau uniquement pour les cérémonies qui honorent nos « Morts pour la France », dans le souci de respecter nos statuts et aussi de soulager nos portes drapeaux.

Pour l'heure, notre congrès est toujours maintenu. Envoyez vos inscriptions dès que possible. Je vous rappelle que les chèques ne seront déposés qu'en début juin.

Avec l'arrivée tant attendue des beaux jours, le soleil va nous redonner de l'allant et chacun de nous va pouvoir reprendre ses activités favorites.

Bien amicalement à tous.

**Marceau MARTIN**  
*Président national*

## RAPPEL :

**Adressez au plus vite votre bulletin d'inscription**  
**au Congrès qui se tiendra du 16 au 18 juin**

## SOMMAIRE

<b>02</b> Photos	<b>16</b> Le Carnet de l'Association
<b>03</b> Le mot du président	<b>17</b> L'ACUF vous informe
<b>04</b> Indochine	<b>18</b> Le saviez-vous ?
<b>05</b> Missions Extérieures	<b>19</b> Photos
<b>11</b> La Vie de l'Association	<b>20</b> Photos

## Les « Lucioles » en Indochine

Les « Lucioles » en Indochine. Une page d'histoire de notre ami Jean-Paul Fernandez, membre de l'ACUF.

L'éclairage nocturne du champ de bataille a débuté pendant la guerre de 1914-1918 avec la création de l'aviation militaire. En Indochine, c'est en 1951, sous l'impulsion du Général de Lattre de Tassigny, Commissaire de France et Commandant en Chef, qu'il s'est considérablement développé grâce aux moyens aériens fournis par les Etats-Unis. Les missions « Lucioles » souvent combinées à des attaques aériennes « strafin », consistaient à larguer à haute altitude des bombes éclairantes qui en descendant lentement diffusaient pendant plusieurs minutes sur la cible visée une lumière intense. Généralement surpris et dévoilés les assaillants se repliaient rapidement. L'ouverture le 26 avril 1954 de la conférence de Genève pour la paix en Indochine, puis le 7 mai et la chute du camp retranché de Dien Bien Phu ne ralentissait pas l'in-

intensité des combats. Dès le début du mois de juin, les divisions du Viet Minh largement approvisionnées par la Chine de Mao Tsé-Toung déferlaient sur les postes fortifiés du delta du Tonkin et les hauts plateaux du Centre Annam afin de renforcer la position des négociateurs du Viet Minh à Genève. C'est à cette époque que le sergent mécanicien de l'armée de l'air Jean Paul Fernandez rejoint l'Indochine. Il est affecté au Groupe de Transport 2-62 Franche Comté, basé à l'aéroport de Bach Mai près de Hanoi où il prend en charge les matériels de sauvetage terrestre et maritime ainsi que les bombes éclairantes. Dès son arrivée, il se porte volontaire pour occuper un poste de « largueur » sur Dakota. Cet appareil de transport à long rayon d'action emporte 80 bombes éclairantes pour des missions de nuit d'une durée de 01h30 à 04h30. A bord de l'avion, le largueur doit, dans la nuit noire, préparer les bombes et les lancer, une par une, par la porte de l'avion. Jean Paul Fernandez effectuera ainsi 10

missions de guerre d'une durée totale de 28h00. Plus tard, un ancien d'Indochine, alors en poste à Phu Ly, dans le secteur de la rivière Day, lui racontera qu'attaqués très violemment dans la nuit du 1er juillet 1954 par les forces du Viet Minh, les défenseurs n'avaient dû leur salut qu'à l'intervention de la chasse et à l'éclairage incessant des « Lucioles » pendant près de 3 heures. La fin des combats interviendra officiellement le 27 juillet 1954. Les groupes de transport aérien : Franche Comté, Anjou, Béarn, Sénégal, rejoindront Saïgon. Les avions Dakota B 26 et Bearcat, prêtés par les Etats-Unis, seront dirigés sur la base aérienne de Clark Field, à Manille. En juin 1955, Jean Paul Fernandez est affecté au Groupe Anjou qui rapatrie ses Nord Atlas à Blida. C'est la fin de l'aventure d'Indochine et le début de la guerre d'Algérie



## Les « Grandes Dames » de Diên Biên Phu

Il y a celles dont on ne parlait jamais, dont on parlera si peu, les petites p\*\*\* des BMC (Bordel Militaire de Campagne) ...

La bataille de Diên Biên Phu, du 13 mars au 7 mai 1954, a fait, côté français, 16 000 morts, blessés et prisonniers, et marqué la fin de la guerre d'Indochine et le retrait de la puissance coloniale française.

Dans la « cuvette », au côté des blessés et des agonisants, se trouvait Geneviève de Galard, infirmière-chef du camp retranché qui resta jusqu'au bout pour s'occuper des blessés et des agonisants, tandis que le colonel de Castries était retranché dans son QG souterrain et ne prit pas la peine de rendre visite aux blessés. Geneviève de Galard était-elle seule ? L'hommage rendu aux combattants depuis lors, a pudiquement passé sous silence celles qui l'aidèrent : les pensionnaires des BMC (bordels militaires de campagne) installés par une armée soucieuse du moral des troupes françaises, maghrébines ou annamites. Ces très grandes dames furent, aux

dières des survivants, admirables de courage, bravant le feu et la mitraille pour venir au secours des soldats. Aucune n'a survécu. Prisonnières du Vietminh, les unes, d'origine vietnamienne, ont été exécutées. Les autres ont été victimes des mauvais traitements de leurs geôliers. Aujourd'hui encore, aux yeux de certains, elles ne sont pas présentables. La morale est sauve !

Lors de la chute du camp retranché, la plupart ont été capturées. Les Algériennes ont été libérées, tout au moins celles qui ont survécu au siège puis à la longue marche et à la détention. Les Vietnamiennes ont disparu, toutes et pour toujours.

Un journaliste, Alain SANDERS (journal Présent), rencontrant des années plus tard le docteur GRAUWIN (médecin chef du camp), lui demande s'il a connu le sort des prostituées du BMC de la Légion, les Vietnamiennes donc, dont plus personne n'a plus entendu parler.

- Docteur GRAUWIN : « Ces filles étaient des soldats. De vrais soldats Elles se sont conduites de façon

remarquable. Tous mes blessés, tous mes amputés, mes opérés du ventre étaient à l'abri dans des trous souterrains. Et il fallait qu'ils pissent, qu'ils fassent leurs besoins, qu'ils fassent un peu de toilette. Ce sont ces femmes, ces prostituées transformées en « anges de la miséricorde » qui m'ont aidé à les aider, qui ont permis à nos blessés de supporter leurs misères. Elles les ont fait manger, boire, espérer contre toute espérance ».

De la suite, de leur agonie, il n'y a plus de témoins directs, simplement le récit que GRAUWIN a recueilli plus tard, parce qu'un commissaire politique, dans un camp, a parlé de ces femmes à un prisonnier :

- Pourquoi un commando de femmes contre nous ?

- Il n'y avait pas de tel commando !

- Si, elles nous ont tiré dessus !

Ainsi donc, les filles des BMC, infirmières au plus fort de la tragédie, auraient-elles aussi pris les armes lorsqu'elles n'ont plus eu d'espérance à offrir !... GRAUWIN sait qu'elles ont été rossées, tabassées,

affamées... Elles n'ont cessé de crier à leurs bourreaux qu'elles étaient françaises jusqu'à l'instant où elles ont reçu, l'une après l'autre, une balle dans la nuque.

Les femmes vietnamiennes présentes dans la vallée : Sur les centres de résistance « Béatrice » et « Gabrielle », avaient été installés des BMC3. Celui de « Béatrice », tenu par un bataillon de la 13<sup>e</sup> DBLE (Demi Brigade de Légion Étrangère) était constitué d'une quinzaine de prostituées vietnamiennes. Celui de « Gabrielle », tenu par un bataillon de tirailleurs algériens, par autant de jeunes femmes nord-africaines.

Lorsque « Béatrice » a été attaquée, le chef de bataillon PÉGOT, qui commandait cette position, a aussitôt ordonné aux femmes de rejoindre le centre du camp, pour les sous-

traire aux combats. Lorsqu'elles parvinrent au réduit central, le colonel de CASTRIES leur ordonna de prendre le prochain avion qui décollerait et de rentrer à Hanoï. Elles refusèrent toutes et réclamèrent de demeurer au service des soldats français, comme aides-soignantes, lavandières, cuisinières ou porteuses de colis.

Elles restèrent donc et, jusqu'à la fin de la bataille, déployèrent des trésors de dévouement, auprès notamment des blessés. Vers la fin, elles se transformèrent en infirmières de fortune.

Avec dévouement, elles ont tenu des mains d'agonisants, elles ont rafraîchi des fronts d'hommes gémissants, elles ont lavé des blessés qui chialaient sur eux, elles ont recueilli des confidences de types qui appe-

laient leurs mères, elles ont changé des pansements puants. Les Asiatiques, et même les autres, auraient pu désertier et se « refaire une vie » en face en expliquant que ces fumiers de Français les avaient arnaquées.

Quel soldat de DBP aurait tiré sur une nana courant les mains en l'air vers les lignes Viets ? Aucun !... Mais elles ne l'ont pas fait ! A la chute du camp retranché, elles furent capturées par les soldats vietminh et envoyées en camp de détention où nul n'entendit plus jamais parler d'elles. Il en fut de même pour les prostituées nord-africaines.

Philippe de Maleissye  
(Contrôleur général des armées).  
*Document transmis  
par José Castano*

# MISSIONS EXTERIEURES

## Barkhane

### La 11<sup>e</sup> Brigade parachutiste et Francazal au cœur d'une première pour l'A400M

Pour la première fois depuis son entrée en service, l'A400M a ravitaillé directement depuis Toulouse des militaires français engagés au combat dans la Bande Sahélo Saharienne contre les groupes jihadistes.

200 militaires de plus, envoyés immédiatement sur le terrain face à l'augmentation des attaques meurtrières de l'État islamique au grand Sahara (EIGS) dans le Liptako, région des « trois frontières » entre Mali, Niger et Burkina-Faso : c'était l'une des annonces d'Emmanuel Macron lors du sommet du G5 Sahel à Pau, le 13 janvier dernier.

La 11<sup>e</sup> Brigade parachutiste de Toulouse étant la « brigade de l'urgence », ce sont majoritairement les légionnaires du 2<sup>e</sup> REP qui sont donc montés en suivant de Côte d'Ivoire – où sont prépositionnés les renforts – vers la région la plus instable de la Bande sahélo-saharienne pour être engagés au Niger, avec le 1<sup>er</sup> bataillon de marche des forces armées nigériennes.

### Premier largage opérationnel

Selon le site spécialisé Opex360,

leur « groupement tactique désert Altor » (GTD Altor) est ensuite resté un mois sur le terrain, en autonomie, pour combattre les groupes terroristes. Une mission difficile qui a vu aussi s'accomplir une première pour l'A400M et le 1<sup>er</sup> régiment du train parachutiste, a précisé le 5 mars la 11<sup>e</sup> BP, puisque l'avion de transport y a réalisé son premier largage opérationnel, directement depuis le Pôle national des opérations aéroportées (PNOAP) de Toulouse-Francazal où il a été chargé par le 1<sup>er</sup> RTP, concrétisant en l'occurrence l'un des principaux objectifs de ce nouvel outil stratégique : permettre en un seul vol depuis la France la livraison ou le renforcement par l'air des forces françaises projetées hors du territoire national, notamment sur les Opex en cours. Bref, agir dans les meilleurs délais partout dans le monde grâce à l'allonge offerte par l'A400M et

sa capacité d'emport, 20 tonnes de charge utile pour un rayon d'action à 6400 km.

20 tonnes de ravitaillement (vivres, eau, carburant, munitions), conditionnées par le 1<sup>er</sup> RTP à Toulouse et parties de Francazal ont ainsi été livrées à destination le 1<sup>er</sup> mars par les largueurs toulousains aux légionnaires du 2<sup>e</sup> REP dans le Liptako, avant une deuxième livraison de 20 tonnes également, le lendemain, mais cette fois depuis Niamey, avant un retour direct de l'A400M vers Toulouse. Une opération qui confirme désormais Toulouse comme pôle de référence pour les opérations aéroportées « nouvelle génération ».



## Opération Turquoise au Rwanda en 1994 Rétablir la vérité sur l'Opération Turquoise

*Quand les archives parlent par Charles Onana - 16 novembre 2019*

**Génocide rwandais. Depuis vingt-cinq ans, les accusations enflent contre l'armée française et son rôle présumé pendant l'opération Turquoise en 1994. Dans son ouvrage « Rwanda, la vérité sur l'Opération Turquoise », le journaliste Charles Onana enquête et fait parler les archives (notamment celles du Tribunal pénal international et du Conseil de sécurité de l'ONU). Il nous présente ses découvertes.**

Chercheurs, journalistes, militants associatifs et surtout l'actuel régime de Kigali s'acharnent à soutenir régulièrement que les militaires français, qui se sont déployés dès le 22 juin à Goma (Zaïre), puis les jours suivants au Rwanda, ont commis ou soutenu les pires crimes contre l'Humanité dans ce pays. Un ancien officier français, Guillaume Ancel, est d'ailleurs venu prêter main forte aux accusateurs déjà nombreux, apportant, à travers ses interventions publiques, une forme de crédité ou de « légitimité » à ces accusations.

### **Les autorités rwandaises chargent les Français**

Simplement, peu de personnes ont pris le temps d'examiner le bien-fondé de ces accusations ou les preuves apportées par les accusateurs pour étayer leurs dires. C'est bien l'exercice auquel je me suis astreint pendant plus de dix ans en interrogeant des témoins clés et en scrutant diverses archives dont celles du conseil de sécurité de l'ONU, de la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR), de l'Élysée, du président Clinton et du ministère français de la Défense. Au-delà de la distance critique nécessaire vis-à-vis de toutes ces archives, la meilleure garantie d'obtenir un résultat irréfutable dans l'examen des accusations a été l'analyse de la stratégie militaire des acteurs présents sur le terrain. Ainsi, j'ai passé au crible l'action militaire de la force multinationale Turquoise, celle de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR) dirigée par Paul Kagame, celle des Forces Armées Rwandaises (FAR) et, in fine, celle des casques bleus de la MINUAR.

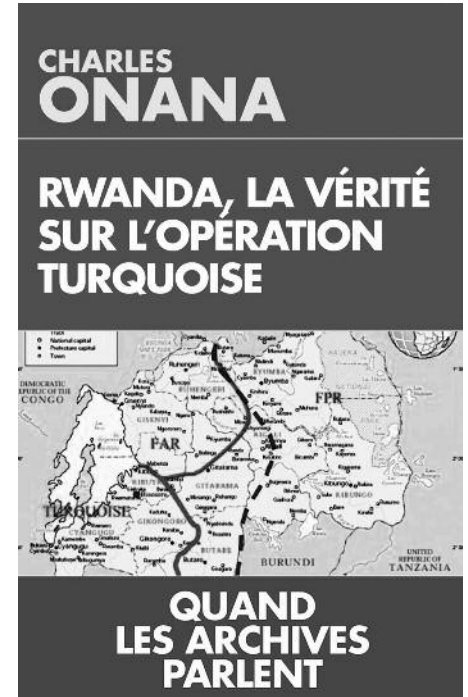
Cette précaution permet, en cas

de non-divulgaration de certains documents pour des raisons propres au secret-défense ou à la raison d'État, de saisir les véritables ordres donnés aux soldats mais aussi les objectifs politiques poursuivis par les uns et les autres. L'action militaire finit par trahir la prescription politique.

En outre, mon hypothèse de départ était de considérer que les accusations portées contre l'Opération Turquoise étaient vraies, mais qu'il fallait toutefois prouver leur véracité. Ainsi, je suis allé à la recherche des preuves et des sources sur lesquelles les accusateurs se sont appuyés. Ma surprise fut grande tant les articles publiés étaient pauvres, les déclarations creuses, incohérentes et truffées d'erreurs factuelles. Pour être précis, il est nécessaire de prendre des exemples de ce qui est allégué tantôt par les autorités rwandaises elles-mêmes, tantôt par des journalistes ou des militants français.

La première accusation est que les soldats de l'opération Turquoise sont partis au Rwanda non pas pour effectuer une mission humanitaire décidée par le Conseil de sécurité de l'ONU mais plutôt pour soutenir un régime hutu en perdition. Le soutien de la France serait donc, d'après le ministre rwandais de la Justice, Tharcisse Karugarama, à la fois « diplomatique et militaire ». Cette accusation, clairement formulée dans un communiqué du 5 août 2008 par le régime de Paul Kagame, repose sur le seul fait que l'ancien ministre rwandais des Affaires étrangères Jérôme Bicomumpaka avait été reçu au Quai d'Orsay vers la fin du mois d'avril 1994. Cette visite, qui avait pour but d'obtenir un appui des autorités françaises pour freiner l'escalade de la violence et un cessez-le-feu entre les rebelles tutsis de l'APR et les forces gouvernementales hutues (FAR), s'est soldée par un échec. Les dirigeants français ayant refusé de donner la moindre suite au ministre rwandais des Affaires étrangères que les rebelles traitaient déjà de « génocidaire ».

Après examen des documents des ministères français de la Coopération et des Affaires étran-



gères, le seul fait d'avoir reçu monsieur Jérôme Bicomumpaka serait en soi la preuve d'un soutien de la France aux « génocidaires ». Aucun autre élément n'est apporté à l'appui de cette accusation. Quant à la position de la France au Conseil de sécurité, il n'existe aucune déclaration, aucun document attestant d'un quelconque soutien de la France au gouvernement intérimaire auquel appartenait l'ancien ministre rwandais des Affaires étrangères ; preuve supplémentaire, ce ministre a été acquitté de tous les chefs d'accusation devant le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR). La conclusion sur ce point est que même si les dirigeants français ont accueilli monsieur Bicomumpaka en avril 1994, ils n'ont jamais reçu à travers lui un « génocidaire » comme cela est inlassablement répété depuis deux décennies ! Ainsi, l'accusation de soutien « diplomatique » de la France à de prétendus « génocidaires » ne repose finalement sur rien.

La deuxième accusation habituelle est la livraison d'armes par des éléments de l'opération Turquoise aux FAR en territoire zaïrois. Elle est soutenue par le même ministre Tharcisse Karugarama, et amplifiée par le journaliste Patrick de Saint-Exupéry et depuis un certain temps

par le capitaine Guillaume Ancel, qui était à l'époque officier au sein de l'Opération Turquoise.

## **Le journaliste Patrick de Saint-Exupéry et l'officier Guillaume Ancel incapables de produire des preuves**

La source sur laquelle s'appuient les dirigeants rwandais actuels serait une déclaration du colonel Luc Marchal, officier belge de la MINUAR qui a préfacé mon ouvrage. Celui-ci m'a confirmé n'avoir jamais déclaré avoir vu une livraison d'armes des militaires français aux FAR. Quant au journaliste Patrick de Saint-Exupéry, il a constamment brandi un mystérieux témoin anonyme qui serait un haut fonctionnaire de l'Élysée. Sommé par les juges au tribunal de grande instance et de la cour d'Appel de produire des preuves relatives à ses accusations contre les militaires de l'Opération Turquoise suite à une plainte de ces derniers, il s'est pré-

senté, à chaque audience, les mains vides et sans la présence du « haut fonctionnaire de l'Élysée » dont on ne sait s'il n'a jamais existé. Au final, il a été condamné à deux reprises et les magistrats de la cour de cassation ont même estimé que ce qu'il impute aux soldats de Turquoise ne repose pas « sur une base factuelle suffisante » autorisant leur mise en cause. Le capitaine Ancel, soutenant les mêmes accusations que Patrick de Saint-Exupéry, n'a pas, non plus, apporté, au-delà de ses déclarations péremptoires, d'éléments précis permettant de savoir à quels officiers des FAR les armes auraient été livrées et quelles armes précisément auraient été livrées en juillet 1994. L'autre problème avec cet officier français est qu'il a rédigé un rapport de fin de mission le 15 septembre 1994 sans faire une seule fois état d'une quelconque livraison d'armes aux FAR et qu'il a accordé une inter-

view à la Nouvelle Revue d'Artillerie publiée en décembre 1994 sans mentionner cette livraison d'armes. Au surplus, les actes évoqués dans ce réveil tardif et totalement imprécis seraient en contradiction totale avec les instructions du chef d'état-major de l'armée française, l'amiral Lanxade, et avec la politique conduite par le président François Mitterrand et par le Premier ministre Edouard Balladur. Aux vues des réserves extrêmes de ce dernier, aucun militaire de Turquoise ne pouvait prendre un tel risque au demeurant non conforme au mandat de l'ONU.

En examinant seulement ces quelques accusations qui prospèrent depuis vingt-cinq ans dans nombre de médias français et dans certains milieux universitaires, elles apparaissent toutes fragiles, inconsistantes voire erronées.

(Causeur. fr - 16 novembre 2019)

## **Si, la France a une part de responsabilité dans le génocide au Rwanda**

*C'est douloureux, mais il faut le reconnaître par Pierre Brunet - 1 juin 2019*

Si la France n'a pas participé au génocide du Rwanda, elle a bien une part de responsabilité dans ce dernier. J'étais sur place à l'été 1994. Réponse à Roland Hureau. - Je ne connais pas Roland Hureau, dont je lis régulièrement et avec intérêt les articles qu'il publie sur le site de Causeur, mais je le crois honnête homme. C'est par ailleurs un homme d'expérience. Je suis persuadé, à ce titre, qu'il pense sincèrement tout ce qu'il a écrit, dans une de ses récentes tribunes, publiée ici, relative à l'accusation portée par Raphaël Glucksmann sur « la mitterrandie » dans son ensemble quant au rôle – et à une part de responsabilité – de la France, dans le génocide rwandais de 1994. Le problème est que la tribune de Roland Hureau comporte un certain nombre de contre-vérités, qu'il m'importe de corriger, avec, encore une fois, le respect que je dois à un homme qui, manifestement, n'a voulu que défendre ses convictions.

Il se trouve que je connais bien le sujet du génocide rwandais, pour avoir été dans ce pays en mission humanitaire à l'été 1994, avec l'équipe d'une ONG française... Nous étions arrivés à la fin du géno-

cide, et nous avons croisé d'ailleurs à Gikongoro, au Sud-Ouest du pays, où nous étions basés, les soldats de l'opération Turquoise, cantonnés à côté de nous... Habité depuis ce temps par la monstrueuse tragédie rwandaise, j'ai publié deux romans, dont le dernier, sur ce sujet, notamment la culpabilité qu'ont pu ressentir certains soldats et officiers de l'opération Turquoise, dans la fameuse « affaire de Bisesero » en particulier, culpabilité de n'avoir parfois pas pu – faute d'autorisation de leur hiérarchie – accomplir leur devoir en sauvant des civils Tutsis des massacres en cours, alors qu'ils en avaient les moyens.

Je souhaite dire aussi que Raphaël Glucksmann, quoi qu'on pense de lui ou de sa position, et j'y reviendrai, peut légitimement, également, s'exprimer sur ce sujet sensible, pour avoir co-réalisé un remarquable documentaire « Tuez-les tous ! » sur la question.

Nous devons au presque-million de personnes assassinées en une centaine de jours dans les conditions les plus atroces notre honnêteté, et la reconnaissance de simples vérités. Prenons les choses dans l'ordre, quant à la tribune de Roland

Hureau :

– Raphaël Glucksmann n'accuse pas la France d'avoir participé directement au génocide rwandais, mais d'avoir « armé, soutenu financièrement, soutenu politiquement des génocidaires », ce qui n'est pas exactement la même chose. Et il se trouve qu'en effet, le gouvernement de François Mitterrand a soutenu jusqu'au bout les autorités génocidaires au Rwanda, a livré des armes par avion à Kigali, jusqu'à ce que la ville tombe aux mains du FPR de Kagame. C'est un fait.

– La France a non seulement « entretenu une coopération militaire » avec le Rwanda de Juvénal Habyarimana, le président rwandais dont l'attentat contre son avion, le 6 avril 1994, donna le signal du génocide, mais elle a dirigé, et parfois commandé, en première ligne, l'armée rwandaise – qu'elle formait par ailleurs – dans ses combats contre le FPR. Il s'agit, notamment de l'opération Noroît, de 1990 à 1993. Le FPR, en effet formé en exil en Ouganda, le fut parce que les massacres des années 1960 jusqu'aux années 80 au Rwanda contre la minorité tutsie ont forcé une partie de cette popu-

lation à fuir son pays pour survivre... Paul Kagame, son chef et aujourd'hui chef de l'Etat rwandais, avait donc des raisons, outre en effet le désir de conquérir le pouvoir, de s'en prendre par des attaques et des incursions au pouvoir et à l'armée hutue alors au pouvoir au Rwanda, compte-tenu du fait que ceux-ci massacraient régulièrement les Tutsis... Cela ne fait pas de Paul Kagame un démocrate, nous sommes d'accord, et il y aurait beaucoup à dire sur cet homme, mais enfin, lui faire porter la responsabilité du monstrueux drame rwandais est une contre-vérité trop facile. On peut dire, d'une certaine manière, que la guerre contre le FPR menée par l'armée rwandaise encadrée et dirigée par les officiers français fut, en partie, une guerre de la France au Rwanda. Surtout, la défaite de cette armée rwandaise devant le FPR suite au génocide fut vécue, par une partie de la hiérarchie militaire française de l'époque qui avait connu le Rwanda bien avant l'opération Turquoise, comme une défaite, et même la première défaite de l'armée française en Afrique depuis la décolonisation... Je ne dis pas que c'est l'absolue vérité des choses, je dis que ça a été « vécu » ainsi par une partie de cette hiérarchie... Ce qui explique la réaction, ou la position, d'une partie (attention : une partie seulement...) de la hiérarchie de l'opération Turquoise devant les massacres commis par leurs anciens « frères d'armes » de l'armée ou de la gendarmerie hutues, envers les Tutsis, soupçonnés, en vertu du principe de la guerre révolutionnaire, d'être le « bocal d'eau » dans lequel survivait la rébellion du FPR... Pour avoir le poisson, il faut vider le bocal...

– Roland Hureau écrit que le FPR était soutenu par les anglo-saxons. Il a raison. C'est vrai. Comme il est exact, ainsi qu'il le rappelle, que se jouait dans ce conflit l'avenir de l'influence française-francophone dans cette partie de l'Afrique, face aux ambitions anglo-saxonnes. Mais cela justifie-t-il tout ? Tout n'est-il qu'un jeu d'échec où les centaines de milliers de vies humaines ne comptent pas ? Cela justifiait-il de soutenir jusqu'au bout des autorités et un appareil coupable de mettre en œuvre sous nos

yeux un génocide ?

– Roland Hureau écrit dans sa tribune que le FPR de Kagame est arrivé aux portes de la capitale rwandaise Kigali, et que « c'est alors que fut abattu, le 6 avril 1994 aux abords de Kigali, l'avion qui transportait le président Habyarimana et son collègue du Burundi ». Les événements ne sont pas dans le bon ordre... L'avion du président rwandais a été abattu le 6 avril 1994... ce qui donna le signal, notamment par la monstrueuse « Radio-Télévision des Mille Collines-RTL M » financée par les extrémistes Hutus, du génocide des Tutsis. C'est le fait que leurs « frères » Tutsis soient en train d'être exterminés qui a déclenché l'entrée massive du FPR au Rwanda, bousculant l'armée rwandaise formée par les officiers français, et arrivant en effet jusqu'à Kigali... Il y avait bien un contingent d'environ 600 hommes du FPR à Kigali au moment où le génocide débuta, mais ceux-ci s'y trouvaient en vertu des accords d'Arusha, et n'ont rien pu faire pour arrêter les massacres, car trop peu nombreux et à peine en mesure de se protéger eux-mêmes...

– L'attentat contre l'avion du président rwandais Habyarimana, justement... Roland Hureau écrit « qu'il fait aujourd'hui peu de doutes que cet attentat avait été organisé par le régime de Kagame ». Eh bien non. Les plus récentes enquêtes, notamment celle menée par le juge français Trévidic, pointent la responsabilité du tir du missile ayant abattu l'avion vers le camp « Kanombe » de la garde présidentielle... hutue... et donc plutôt vers les extrémistes Hutus qui refusaient la mise en œuvre des accords de paix d'Arusha signés par le président rwandais Habyarimana. En revanche, Roland Hureau a raison de souligner que la France a poussé pour que ces accords de paix avancent et soient conclus puis mis en œuvre. C'est vrai. Tout comme il est vrai, comme le rappelle Roland Hureau, que les troupes rwandaises, en 1996, dans l'est de ce qui était alors encore le Zaïre du maréchal Mobutu, ont commis une forme de « contre-génocide » en massacrant plus de 200 000 Hutus, dont une bonne partie génocidaire, qui s'y étaient réfugiés, par crainte, justement, de

représailles du FPR... C'est vrai.

Pour le dire autrement, et c'est là où Raphaël Glucksmann aurait dû faire preuve de nuance, il n'y a jamais eu de volonté de la France, ni même du gouvernement français de Mitterrand, qu'il y ait un génocide, et encore moins d'y participer. Les soldats français, il faut le dire, n'ont pas participé à ce génocide, et se sont souvent comporté admirablement sur le terrain. D'ailleurs, je veux affirmer ici mon plus grand respect pour cette institution, et les soldats français en général, qui, avec une abnégation et un courage souvent extraordinaire, se battent pour nous protéger, accomplissant parfois le sacrifice de leur vie... Au Rwanda, l'armée française a obéi aux ordres du politique, et beaucoup de soldats et sous-officiers ont obéi également à une partie de leur hiérarchie qui ne pouvait, ou ne voulait pas, sortir du logiciel de la guerre avec le FPR, dans une opération Turquoise aux objectifs ambigus...

S'il y a eu un cynisme et un calcul de certains membres du gouvernement français de l'époque dans le soutien à un régime génocidaire, on ne peut l'étendre sans nuance à tous ses membres, ni à toute « la mitterrandie » ... Les choses furent plus compliquées que cela. Quant à la responsabilité du génocide rwandais, elle incombe d'abord et essentiellement aux penseurs, théoriciens, organisateurs rwandais de celui, de « l'Akazu » (« Maisonnée » en kinyarwanda), c'est-à-dire l'entourage extrémiste du président, en passant par les Interahamwe (« Ceux qui vont / font ensemble » en kinyarwanda), c'est-à-dire l'organisation qui a mis en œuvre le génocide, et la terrible Radio-Télévision des Mille Collines-RTL M, qui a appelé par les ondes à commettre celui-ci...

Si la responsabilité du génocide rwandais n'est pas une responsabilité française mais bien rwandaise, il y a une part – et j'insiste bien, une part seulement – de cette responsabilité dont une partie du gouvernement de la France à l'époque a à répondre... C'est douloureux, mais il faut avoir le courage de le reconnaître.

Causeur 16.11.19





## Je maintiens que la France n'a rien à se reprocher au Rwanda

Réponse de Roland Hureau à Pierre Brunet - Par Roland Hureau - 9 juin 2019

Tout en prenant acte que M. Pierre BRUNET croit à ma bonne foi, je maintiens que ni la France ni son armée n'ont quoi que ce soit à se reprocher dans les affaires du Rwanda.

Bien qu'il ait été sur place (où et quand exactement ? A-t-il rencontré les responsables de l'opération Turquoise ?), le romancier Pierre BRUNET ne remet pas en cause la narration répandue par la puissante machine de communication de Paul Kagame et de ses alliés anglo-saxons.

### Sur le périmètre du drame

Il y a eu entre 500 000 et 800 000 morts au Rwanda même, surtout en 1994, mais il y en a eu quatre millions au Congo-Kinshasa dans les années qui ont suivi (rapport Mapping des Nations-unies de 2010), principalement du fait de l'armée rwandaise tutsie de KAGAME qui, après avoir conquis le Rwanda, a envahi ce qu'on appelait alors le Zaïre ; les victimes étaient soit des réfugiés hutus (qualifiés de « génocidaires », y compris les femmes et les enfants souvent terriblement mutilés comme en a témoigné le Dr MUKWEGE, prix Nobel de la Paix 2019, qui soignait celles-ci), soit des Congolais. Quand le Congo est passé sous le contrôle de KAGAME par présidents fantoches interposés, l'armée congolaise a participé aux massacres. Dire que dans un cas il s'agit de génocide (celui des Tutsis) et dans l'autre de simples massacres (celui des Hutus) relève de la scolastique. On peut reconnaître que quelques centaines de milliers de Tutsis ont été victimes des Hutus au Rwanda sans oublier les massacres de Hutus et de Congolais près de dix fois plus étendus au Congo.

Sur la légitimité de l'entreprise de conquête de KAGAME qui commence en 1990.

Qu'à l'indépendance, lors de la prise du pouvoir par la majorité hutue au Rwanda en 1962, de nombreux Tutsis aient été massacrés ou contraints à l'exil ne légitimait nullement une reconquête. Dans le Burundi voisin, où les Tutsis avaient conservé le pouvoir, les massacres de Hutus furent bien plus importants : 300 000 en 1972, 50 000 en 1988. Le dernier (encore 200 000 victimes ?) a eu lieu en 1993 et, à l'approche de l'armée tutsie, a fait craindre le pire aux Hutus du Rwanda qui savaient cela.

### Sur la responsabilité des premiers massacres du Rwanda

Les enquêtes de Pierre PÉAN et de Judi REVER (qui reposent notamment sur des documents du Tribunal pénal international pour le Rwanda – TPIR) ont

montré qu'au fur et à mesure que l'armée tutsie de KAGAME (dite APR) entraît au Rwanda, elle massacrait à tour de bras les populations hutues, suscitant la fuite d'un million de réfugiés vers Kigali. Toutefois la communication de KAGAME, assisté de grands cabinets américains, a été infiniment mieux maîtrisée que celle des Hutus. Les massacres perpétrés par ces derniers ont été vus en direct dans le monde entier alors que ceux de Kagame ont été soigneusement cachés et parfois même travestis aux yeux de correspondants crédules en massacres opérés par le camp adverse. Faut-il aller jusqu'à dire comme Judi REVER que KAGAME a délibérément laissé massacrer ses congénères pour mieux légitimer son pouvoir en victimisant son ethnie et aurait même infiltré les milices hutues (dites Interahamwe) pour les exciter au meurtre ? Le fait que le livre de cette journaliste canadienne, *In praise of blood, the crimes of the Rwandan patriotic front* (2018), fruit d'une vie d'enquête, ait été salué par la critique internationale témoigne en tout cas d'un début de retournement de l'opinion.

Le débat suivant entre Jean-Pierre ELKABBACH et Raphaël GLUCKSMANN, ce dernier étant à l'origine de notre controverse, montre la légèreté des informations du philosophe :

Sur la responsabilité de Paul KAGAME dans l'attentat du 6 avril 1994 qui a déclenché le massacre des Tutsis

Pour la première fois, il y avait deux présidents hutus (une ethnie qui représente, rappelons-le, 90 % de la population) au Rwanda et au Burundi, alors que ces pays avaient été soumis à la minorité tutsie depuis le Moyen-âge (ce qui montre l'absurdité de l'idée répandue par KAGAME que les Tutsis seraient les juifs de l'Afrique centrale !). Par quelle singulière aberration a-t-on pu faire croire que, quand ils sont abattus tous les deux, des Hutus étaient à l'origine de l'attentat ? D'autant que ces présidents, vivant au milieu d'autres Hutus, point n'était besoin qu'ils prennent l'avion pour les assassiner.

➤ Le juge BRUGUIÈRE a très vite compris la responsabilité de KAGAME. Depuis, les preuves à son encontre se sont accumulées : traçage des lots de missiles utilisés et surtout aveux des proches de KAGAME entrés en dissidence. Ces témoins sont pourchassés à travers le monde par les sbires de KAGAME pour qu'ils ne puissent pas parler. Après Patrick KAREGEYA qui voulait parler au juge Trevidic qui avait repris le dossier, deux ont été

assassinés en 2018 après que le même juge, avec une incroyable légèreté, a donné leur nom aux avocats de KAGAME ; la semaine dernière, on a appris l'assassinat d'un troisième témoin en Afrique du Sud.

La décision de non-lieu, rendue le 24 décembre 2018 à 11h du soir, est heureusement frappée d'appel.

### La responsabilité est ailleurs

La France a en effet livré, dès le début du conflit, des armes au gouvernement légitime de Juvénal HABYARIMANA pour qu'il se défende contre une agression. Cette aide a cessé avec les accords d'Arusha (1993) ; elle a peut-être repris quand il s'est avéré que la partie en face continuait à être aidée par les Anglo-Saxons. Mais la France n'a pas fourni les machettes qui furent le principal instrument des massacres. Plutôt que de mettre en cause la France, il serait mieux venu de mettre en cause les Anglo-Saxons qui ont aidé KAGAME dès le début de son équipée. BOUTROS-GHALI, secrétaire général de l'ONU au moment des faits, a déclaré que la responsabilité des massacres du Rwanda reposait à 100 % sur les Etats-Unis. On n'a pas connaissance qu'ils aient jusqu'ici exprimé le moindre remords ni que personne leur ait demandé d'ouvrir leurs archives.

Quand Paul KAGAME a été mis en cause par la justice française dans l'attentat de Kigali, il a aussitôt contre-attaqué en inventant la complicité de notre armée dans le génocide, ce que beaucoup de Français ne demandaient qu'à croire. Le général LAFOURCADE, commandant de l'opération Turquoise, a expliqué qu'avec des moyens très limités, elle ne pouvait pas être partout. Sommé par le procureur Carla DEL PONTE d'apporter des preuves à ses accusations, Paul KAGAME n'en a jamais fournies. Il n'a jamais non plus laissé le Tribunal pénal international enquêter librement au Rwanda.

Il y a longtemps qu'une certaine attitude hostile à tout ce que fait la France en Afrique y pave la voie de la pénétration des Américains et des Chinois. Il est temps que notre pays cesse de battre sa coulpe, surtout quand il n'y a pas la moindre raison de le faire.

La manière dont les événements du Rwanda ont été traités par le « mainstream » international apparaîtra, le jour venu, pour ce qu'elle est : une des plus grandes manipulations de l'histoire.

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

**SIÈGE NATIONAL – Pour la bonne organisation du Congrès national du 16 au 18 juin, le siège vous rappelle qu'il est urgent de retourner au plus vite votre bulletin d'inscription.**

## **BONDUES**

Au cours de l'assemblée générale, le président a fait le bilan des cérémonies auxquelles a participé la section et le trésorier a présenté des comptes positifs.

Le bureau de la section reste inchangé ; Président-secrétaire et porte drapeau : J.M. LATOUR ; trésorier : G.HENEBELLE.

## **EPINAY-SUR-SEINE**

### **Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> février 2020.**

Présents : 11, procurations : 9, absents excusés : 7 ; Le quorum étant atteint, la séance peut débuter à 10h09.

Monsieur Patrice SAIDONNI, président de l'association, offre tous ses vœux pour cette nouvelle année.

La Présidence est assurée par Monsieur Patrice SAIDONNI, accompagné de Monsieur Bernard PERDU, Président d'honneur et de Madame Emilie GOBY, trésorière et secrétaire. Nous accordons une minute de silence pour nos ami(e)s disparu(e)s, avec une pensée toute particulière pour Madame Thérèse GOTHON (épouse de Monsieur Roger GOTHON, créateur de la section de l'A.C.U.F. d'Epina-sur-Seine) qui nous a quitté le 5 décembre 2019 à l'âge de 92 ans.

Bilan financier 2019 : les comptes nous ont été présentés par Madame GOBY. Nous avons pris acte de ce bilan et unanimement, le budget a été respecté.

M. Patrice SAIDONNI remercie, Messieurs Bernard PERDU et Joseph LEDOUX (président des prisonniers de guerre) pour leur présence aux réunions et leur accompagnement au quotidien, Jean-Claude LE ROL et David POLDER les porte-drapeaux pour leurs participations aux cérémonies, Madame Emilie GOBY pour la tenue des comptes et la rédaction des courriers, ainsi que les membres de l'association pour leurs présences lors des cérémonies. Nous actons le renouvellement de la subvention accordée par la ville d'Epina-sur-Seine et bien entendu, nous remercions Monsieur le Maire et nos élus de faire perdurer l'histoire de nos anciens.

En cette année 2020, il a été évoqué l'éventualité d'une journée festive et amicale courant juin, rassemblant les adhérents et adhérentes

lors d'un repas, permettant ainsi de faire perdurer le respect et le souvenir de nos anciens et également de respecter le relationnel et l'amitié de chacun.

Questions diverses : possibilité d'attribuer une médaille aux porte-drapeaux ; oui si les conditions requises sont avérées. Fin de séance 10h30 suivi d'un verre de l'amitié.

## **ERMONT-EAUBONNE**

### **Assemblée générale du 25 Janvier 2020**

1/ Accueil-émargement de la feuille de présence et règlement des cotisations : Le président souhaite et renouvelle ses meilleurs vœux pour 2020 santé et bonheur. L'ACUF-Ermont-Eaubonne accueille à cette assemblée : M. Xavier HAQUIN 1<sup>er</sup> adjoint au maire d'Ermont, M. Grégoire DUBLINEAU maire d'Eaubonne, Mme Laurence CAUSIN adjointe au maire d'Eaubonne, M. Guy FROGER pdt délégué de l'ACUF nationale, et les associations patriotiques.

Je vous remercie toutes et tous de votre présence, autorités, adhérents, sympathisants sans oublier les porte-drapeaux de nos associations qui sont toujours disponibles dans nos cérémonies.

2/ AG ACUF ERMONT-EAUBONNE est ouverte.

Cette AG concerne l'année 2019, notre dernière AG s'est déroulé le 25/01/19.

3/ Hommage aux Morts : La Nation et l'Armée française ont perdu le 25 Novembre 2019 13 militaires. Ces frères d'armes ont été promus au grade supérieur et décorés de la Légion d'honneur. Depuis 1991, 367 militaires Français ont été tués au Mali en Opex.

Le 3 Novembre 2019 à la demande du Souvenir Français national et départemental une cérémonie s'est déroulée sur la tombe du sergent HOUSSEINI ALI pour y déposer le rosier de la mémoire.

Le 11 Novembre 2019 au square des Anciens, rue Stalingrad à Ermont il a été inauguré une plaque souvenir pour le sergent HOUSSEINI ALI tué en Afghanistan en 2011. Pour ces deux cérémonies l'ACUF-Ermont était présente.

Je vous demande de vous lever et

d'observer quelques instants de recueillement. Hommage rendu puis rapport d'activités

4/ Rapport d'activités Le président détaille l'ensemble des manifestations et cérémonies aux quelles a participé la section

5/ Rapport comptable 2019 Je vous rappelle que Françoise COUTURIER et votre serviteur sont habilités à faire fonctionner le compte courant et livret A. Prise de parole de Mme Françoise COUTURIER

6/ Situation de l'ACUF-Ermont-Eaubonne ; En 2019 le bureau de la section est composé comme suit : Président : François DEBRABANT, vice-président : Germain KRATZER, secrétaire : François DEBRABANT secrétaire-adjoint : Guy COUTURIER, trésorière: Françoise COUTURIER.

Fin 2018 début 2019, la section ACUF a effectué deux relances pour appel de cotisation 2019. Nous constatons qu'un bon nombre d'adhérents n'ont pas daigné nous répondre. Fin 2019 ; 28 adhérents sont à jour de cotisation.

Vos timbres 2020 vous seront délivrés après règlement de la cotisation lors de l'AG ou envoyé par poste à réception de votre règlement. Merci de votre compréhension, pour éviter la demande de relance.

7/ Informations générales

1/ Le congrès ACUF national se déroulera les 16/17/18 Juin 2020 à Julien de Crempse 24140 à 11 kms de Bergerac. Pour les adhérents ACUF qui souhaitent participer, il vous faudra remplir la fiche d'inscription. Ce document devra être envoyé ou déposé au siège à Ermont avec votre règlement. Je ferai le lien avec le bureau national. Michel DAB avait instauré une participation de la section. Je ferai à l'identique. Vos fiches d'inscription doivent me parvenir avant le 20 Février avec votre règlement (réponse au siège national pour le 15 Mars au plus tard). Suite à la participation, j'enverrai au siège les inscriptions et les chèques. Naturellement un covoiturage doit s'organiser.

2/ Je vous rappelle que les cotisations 2020 doivent être honorées avant fin Mars 2020, ceci pour assurer le bon fonctionnement de la comptabilité de la section.

3/ La section ACUF a comme chaque année fait un don pour les colis OPEX (comité d'entente)

4/ Lors de la réunion du 01/08/18 j'ai proposé ma candidature pour reprendre la présidence de l'association. Le bureau m'a donné quitus. Cette démarche a été acceptée par le président national Martin MARCEAU.

Lors de l'A.G. importante du 22/09/18 je me suis engagé à continuer ma responsabilité jusqu'en Janvier 2020 (courrier du 10/11/19 au pdt national).

a/ Fin 2019, tous les adhérents ont reçu le programme des cérémonies et ce courrier était accompagné d'une convocation pour l'A.G. de ce jour et d'un coupon pour cotisation 2020.

b/ Comme indiqué plus haut dans mon propos, vous avez tous reçu la fiche d'inscription pour le congrès.

c/ J'ai aussi fait une demande de subvention à la mairie d'Ermont.

d/ Pour continuer à gérer les points a, b, et c, mon mandat ne s'arrêtera pas fin janvier. Ces dossiers étant réglés, j'arrêterai ma responsabilité. Il faudra alors qu'en 2020, la présidence de l'ACUF-Ermont-Eaubonne soit repensée, que le siège national prenne une décision quant au devenir de la section. Je vous précise que le nombre de visites au foyer en 2019 est de 326 passages. Je vous rappelle que courant 2018 et début 2019, quelques adhérents et moi-même avons réorganisé le foyer:bureau et archives (classement), chambre (opération débarras), cuisine (opération débarras).

Voilà ce que je tenais à vous dire et exprimer concernant l' ACUF.

8/ Mot du président : l'ACUF-Ermont-Eaubonne a été créée en 1965 par M. Marcel SOREL. Nous sommes en 2020 et l'association perdure depuis 55 ans. Messieurs Michel DAB, mon frère d'armes et M. Jean-Claude ZUNINO ont contribué et participé à l'essor de l' ACUF-Ermont-Eaubonne. En 2009 j'adhère à l'association. Au contact de Michel DAB et des adhérents j'ai beaucoup appris. N'oublions pas que le monde associatif est le trait d'union entre l' Armée-Nation et la société civile et que nous devons être le relais vers notre jeunesse qui représente l'avenir.

9/ Prise de parole des autorités ;

Merci Madame, Messieurs de vos interventions.

Notre A.G. est terminée et nous allons maintenant partager le verre de l'amitié.

## ESSONNE

« Cent ans » certains en rêvent ! Nous avons le plaisir de présenter « en pleine forme » M. KASNI qui a fêté ses cent ans le 1<sup>er</sup> Novembre 2019.

Pour savoir qui est ce centenaire, Voici une partie du discours prononcé par notre adhérent Michel GUILLET, pour la remise de la Légion d'honneur à M. KASNI le 18 juin 2010.

« Il est heureux qu'à la suite de la commémoration du 70ème anniversaire de l'appel du Général de Gaulle du 18 juin 1940, nous puissions faire entrer dans l'Ordre de la Légion d'honneur, un combattant qui aux antipodes de la Métropole, et alors qu'il n'avait pas notre nationalité, a souscrit sans hésiter à l'appel du Général en s'engageant dans la France Libre.

Louis KASNI, notre récipiendaire fait partie de la promotion de Pâques du journal officiel sur la liste des nommés et promus dans la Légion d'honneur.

Monsieur KASNI est un voyageur au long cours, un combattant de la France Libre, un citoyen volontaire, un fervent gaulliste. Il est né en 1919 à Nouméa de parents javanais. A 15 ans il entre dans la vie active en exerçant successivement divers métiers, dont celui de « boy », c'est-à-dire de domestique, dans une riche propriété.

Durant la seconde guerre mondiale, alors qu'il est étranger, il va s'engager à deux reprises dans une unité de la France Libre. D'abord en 1940, peu après l'appel du général de Gaulle, en Nouvelle Calédonie. A bord d'un navire « Le Polynésien », des Messageries maritimes, il participe au ravitaillement des îles du Pacifique en louvoyant entre les navires de guerre allemands et japonais. Cette navigation n'est pas sans risques puisqu'un autre navire chargé de la même mission sera coulé par un corsaire allemand à proximité de Nouméa.

Démobilisé de la Marine marchande, Monsieur KASNI s'engage une nouvelle fois en 1943. Il est incorporé au bataillon du Pacifique de la 1<sup>ère</sup> division française libre formé

essentiellement de Calédoniens et de Tahitiens. Ce bataillon deviendra par la suite le Bataillon d'Infanterie de Marine du Pacifique.

Commence alors un long périple sur terre et sur mer. Plusieurs convois ou navires le conduiront successivement à Sydney, Durban, au golfe d'Aden, au Caire à Alexandrie, à Tripoli et en Tunisie. Traversant la Méditerranée, il participe à la campagne d'Italie, et il est blessé à Monte Cassino. Il contribue à la libération de Toulon, remonte la vallée du Rhône, participe à la campagne des Vosges où se produit enfin la relève coloniale tant espérée.

Après la guerre il retourne à Nouméa où il restera un an sans travailler, et c'est pour trouver un emploi qu'il se décide à rejoindre la Métropole et plus particulièrement la région parisienne où il va obtenir la nationalité française. »

## FREJUS-SAINT RAPHAËL

L'assemblée générale de la section de Fréjus-Saint-Raphaël-Var Est s'est tenue au restaurant du centre de formation en hôtellerie-restauration pour adultes, Prom'Hôte Ifitel, le vendredi 13 décembre 2019, à Saint-Raphaël.

Le président a accueilli Madame Françoise DUMONT, adjointe au maire de Saint-Raphaël, première vice-présidente du Conseil Départemental et Monsieur Jean-François DEBAISIEUX, adjoint en charge des affaires militaires. Il a excusé Monsieur Charles MARCHANT, adjoint au maire de Fréjus, empêché. Les élus présents ont félicité l'association pour la qualité de ses activités patriotiques. Madame Françoise DUMONT a présenté ensuite ses missions de présidente du Conseil d'Administration du Corps de Sapeurs-Pompiers du Var et de Responsable de l'Agence nationale du numérique de la sécurité civile en charge de la coordination des interventions des services publics de secours.

Après avoir remercié le directeur de Prom'Hôte et ses collaborateurs pour l'accueil aimable qu'ils accordent à l'ACUF, le président a salué les adhérents présents, les membres des associations patriotiques. Il a également remercié pour leur présence : le général Philippe TRACQUI ancien commandant du 21<sup>ème</sup> RIMA, le régiment de Fréjus, délégué de la Saint-Cyrienne.

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

Il a enfin salué les membres des bureaux de l'ACUF et des associations patriotiques amies ainsi que les porte-drapeaux et les anciens élus municipaux présents à l'assemblée. Le président a ensuite demandé à l'assemblée de respecter une minute de silence à la mémoire des membres de l'ACUF décédés en 2019, Pierre DECAM, ancien combattant d'Algérie, Pierre LENOIR, résistant ancien combattant 1939-1945, Jean-Claude DENIEL, ancien combattant d'Indochine et d'Algérie et d'y associer tous les Morts pour la France au Mali et en Service commandé, en Guyane, dans le cadre de l'opération Harpie ainsi que les morts de l'hélicoptère de la sécurité civile tombé dans de sa mission de sauvetage lors des récentes inondations dans le Var. Le quorum étant atteint, il a déclaré que l'assemblée générale était ouverte et qu'elle pouvait valablement délibérer selon l'ordre du jour suivant : rapport moral, rapport d'activités, rapport financier, intervention des participants.

## **Rapport moral.**

Comme les années précédentes, le président a rappelé les origines de l'association créée en 1947 et parrainée par le Général Leclerc sous le nom d'Association des Anciens Combattants du Corps. Expéditionnaire Français en Extrême-Orient. Celle-ci avait alors pour but l'accueil des anciens combattants rapatriés d'Indochine - dont beaucoup issus des combats de la Libération - afin de les aider à intégrer la vie civile. L'appellation rappelait la constitution, en 1945, aux Indes, d'un corps de bataille destiné à intervenir dans la guerre contre le Japon. La capitulation japonaise mis fin à cette opération. Elle n'en explique pas moins la présence du Général Leclerc à bord du navire US Missouri, dans la baie de Tokyo, lors de la signature de la fin de la guerre en Extrême-Orient, le 2 septembre 1945 et la proclamation, le même jour, à Hanoï, de l'indépendance du Viêt-Nam par Ho-Chi-Minh. L'association des anciens du CEFEO s'est ensuite ouverte aux combattants des conflits extérieurs. Le terme d'Union Française rappelle l'ambition de la Constitution de la 5<sup>ème</sup> République de créer une union privilégiée entre la France et ses anciennes colonies francophones.

La section de l'ACUF de Fréjus-Saint-Raphaël Var-Est est, avec l'ANAPI, l'UNP, les Fusiliers-com-

mandos de la Marine, particulièrement attachée au souvenir de la guerre d'Indochine et à son Mémorial de Fréjus. Elle participe à toutes les manifestations officielles qui sont organisées.

Le président a souligné que dans un monde en pleine évolution où la violence se développe et où les valeurs traditionnelles se perdent, les associations patriotiques demeurent des points forts du sentiment national et des exemples pour les jeunes générations. Sous cet angle, on ne peut que se féliciter, a-t-il souligné, de la présence aux manifestations patriotiques des enfants des écoles mais aussi des groupes constitués comme les Cadets de la Défense, la Préparation Militaire Marine, les jeunes Sapeurs-Pompiers. L'idée d'y associer des représentants de la Réserve Opérationnelle est à suivre. Il a ensuite condamné le caractère odieux des caricatures du périodique Charlie Hebdo après la mort des 13 militaires français au Mali et rappelé les termes de la lettre de reproches adressée au directeur de la publication par le Général BURKHARD, Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre.

## **Rapport d'activités**

Comme les années précédente les activités de notre section se sont articulées autour de deux grandes activités, d'abord, la participation aux manifestations patriotiques et à la commémoration d'événements importants dans les communes de Fréjus et de Saint-Raphaël. Notre section a participé, avec son drapeau, à 41 manifestations et à 11 cérémonies d'obsèques parmi lesquelles celles de nos amis Pierre LECAM, Pierre LENOIR et Jean-Claude DENIEL, membres de l'ACUF. Le second volet des activités de la section a porté sur l'organisation bimestrielle d'un déjeuner de cohésion, précédé d'une lettre d'information distribuée à 115 destinataires, élus, personnalités, adhérents et suivie par la présentation d'un DVD sur les combats du passé. La section est attachée à ces rencontres périodiques de cohésion. Elle s'attache à maintenir un coût des repas aussi bas que possible.

Aujourd'hui, notre section rassemble 60 membres sur la base d'une cotisation par famille. A l'issue de l'assemblée générale 35 cotisations ont été enregistrées et les membres présents ont été invités à participer au congrès national de

Bergerac du 16 au 18 juin.

**Rapport financier**, présenté par Alain HUBAUT

Il fait apparaître un montant de 6733,80€ de dépenses pour un montant de 7528,80€ de recettes, soit un solde positif de 1345€.

Le rapport moral et le rapport d'activités ont été approuvés à l'unanimité et quitus a été donné au trésorier. Aucune question n'ayant été posée, le président a rappelé que les demandes annuelles de subvention avaient été déposées auprès des mairies de Fréjus et de Saint-Raphaël et a clos l'assemblée générale.

Un apéritif a été offert aux participants. Le déjeuner, suivi de la présentation d'une vidéo sur la guerre d'Algérie a réuni 54 adhérents et amis.

*Le Président C.NOËL*

## **LYON**

Le 30 janvier dernier, la section de Lyon a tenu son AG annuelle en présence d'une quarantaine d'adhérents et amis.

Jocelyne DUCRET, secrétaire générale, félicite Juliette MOUSSIER, notre porte-drapeau suppléante qui porte toujours notre drapeau avec une grande dignité lors des cérémonies. Et elle insista sur la convivialité de nos repas et réunions mensuels au mess.

Quitus fut donné à René PONS, trésorier, pour la très bonne gestion des comptes. Henri LAFFORGUE, le président, après avoir dressé un rapport de la situation mondiale, rappela la crise dont souffre la France depuis des mois avec toutes les manifestations et la grève la plus longue de son histoire. A propos des morts lyonnais pour la France en Indochine, il dit son regret que la municipalité - contrairement à ses promesses passées - ait décidé d'inscrire leurs noms dans le 8ème arrondissement et non pas sur le monument aux mort de la ville, où était leur place légitime.

Il dit enfin que, malgré le vieillissement, les effectifs sont stables et que les malades, nombreux, sont suivis physiquement ou téléphoniquement. L'AG se termina par la Marseillaise, fut suivie d'un repas.

*Henri LAFFORGUE*

## **PUY DE DÔME**

Cette année, l'assemblée générale s'est tenue à la Maison des Harkis et des Rapatriés d'Algérie, 1 rue de la Cité à Clermont-Ferrand.

Étaient présents : le Général Jean-Paul VARENNE PAQUET, président de la section du Puy-de-Dôme de la Légion d'honneur ; M. Jean-Philippe MOULIN, membre de l'Ordre National du mérite, président de la commission développement prospective ; M. Michel PIERRON, président de l'AAPMA ; M<sup>me</sup> Marie-Jo HERRARD, adhérente de l'UNC, porte-drapeau des Veuves de Guerre ; M. Michel DELMASURE, président de l'UFAC et de l'UDAC ; Mme Valérie THOMAS, députée de la quatrième circonscription de Clermont-Ferrand ;

M<sup>me</sup> Monique BONNET, adjointe au maire déléguée aux espaces publics et embellissement de la ville, représentant M. Olivier BIANCHI, maire de Clermont-Ferrand ; M. Paul SAINLANNE, président de l'ACUF 63 ; M. Patrick MARQUES et M<sup>me</sup> Farah MARQUES, respectivement trésorier et secrétaire adjointe de l'ACUF 63 ; MM. Michel TAILLANDIER et Kevin MUSIALSKA, porte-drapeau de l'ACUF 63.

Étaient excusés : M. Brice HORTEFEUX, député Européen ; Mme Isabelle BOUEIX, directrice départementale de l'ONAC-VG et représentante de la Préfecture ; M. Jean-Marc MORVAN, maire d'Orcines ; M. Martin MARCEAU, président national de l'ACUF ; M. Henri BET, président de l'UNC.

Le président, Paul SAINLANNE ouvre la séance qui débute par un hommage aux soldats morts pour la France. Il précise ensuite que, sur l'invitation envoyée aux adhérents, il avait été omis de préciser que la salle où se tient l'AG appartient aux Harkis et aux Rapatriés d'Algérie « les Pieds Noirs ». Puis il accueille l'assistance et la remercie de sa présence. Il rappelle que le drapeau de la section était présent à 88 cérémonies en 2019 et en fait lecture.

### Rapport financier

Le trésorier de l'ACUF 63, Patrick MARQUES, établit le rapport. C'est grâce à la quête des bleuets de France que l'association se maintient financièrement. Il rappelle que l'association regroupe actuellement 24 adhérents et que les comptes sont à la disposition des membres.

Interviennent ensuite plusieurs personnes présentes : M. Kevin MUSIALSKA, âgé de 18 ans, porte-drapeau de l'ACUF 63, présente un texte qu'il a rédigé et le lit à haute voix. Ce texte précise qu'il a adressé

plusieurs courriers à la Ministre des Anciens Combattants et au Premier Ministre ou il fait remonter ses projets et son questionnement sur le Devoir de Mémoire de la Nation et des jeunes de France sur le sacrifice de nos aînés. Son grand-père a fait partie de la 2D.B.

Le général Jean-Paul VARENNE PAQUET a trouvé remarquables les photos projetées pendant l'assemblée générale dont le trésorier est l'artisan. Il évoque la cérémonie de Saint-Jean-d'Heure, à la Ferme de La Rapine avec la participation du 8<sup>e</sup> Régiment du Génie et des Transmissions. Il cite M. Marien LESKI qui en fait partie et le professeur RAMON qui a écrit un livre sur l'histoire de cette Ferme. M. André PAUPERT, âgé de 94 ans et demi, ancien de Rhin et Danube, raconte son histoire dans le maquis du Morvan.

M. Jean-Philippe MOULIN évoque 4 dates : le 23 novembre : la rafle de l'Université de Strasbourg pour laquelle il a consulté des documents ; le 11 novembre : la messe à la Cathédrale qui n'a pas eu lieu l'année dernière et souhaiterait revenir à la tradition de celle-ci ; le 14 septembre 2019 : la réunion des associations du monde, combattantes, mémorielles et patriotiques à Chamalières ; le 18 juin : le cambriolage du musée de Saint-Servais d'Auvergne en justifiant la nécessité de soutenir l'action qui sera faite pour son redémarrage ; M. Michel PIERRON : pense que l'UNC doit être à l'initiative de la Messe du 10 novembre.

M. Paul SAINLANNE évoque la difficulté d'accueillir des nouveaux adhérents. M<sup>me</sup> Valérie THOMAS précise que les cérémonies sont importantes, que 25% des gens n'ont aucune idée de ce qu'est la Shoah. Une amicale parlementaire a vu le jour avec 150 adhérents. Elle propose l'accompagnement des associations sur le terrain. M. Michel DELMASURE pense qu'il faut prévenir les Associations pour les combats de La Rapine car certaines ne sont pas au courant. Paul SAINLANNE est membre de l'UFAC qui comptabilise 50 adhérents. M. Michel PIERRON déclare que le journal « La Montagne » ne fait pas paraître certaines cérémonies ; on peut les voir sur « Le Semeur » ou « l'Hebdo ». M. Michel DELMASURE répond qu'il a fait des courriers en rapport avec cet état de fait qui sont restés sans réponse. M.

Paul SAINLANNE remercie le bureau pour son travail durant l'année 2019, notamment M. Patrick MARQUES, trésorier, M<sup>me</sup> Farah MARQUES, secrétaire adjointe ainsi que MM. Michel TAILLANDIER et Kevin MUSIALSKA, porte-drapeau. Il remercie également très chaleureusement M. Taillfour MOHAMMED, président d'Agir pour les Harkis, qui a mis cette salle à la disposition de l'ACUF 63.

Il clôture ensuite la séance à 12h00 et convie les participants au vin d'honneur et au repas qui leur sera servi ensuite.

### ROANNE

#### Général Jean GILBERT, président d'honneur de la section de Roanne

Jean GILBERT, 18 ans en 1944, s'engage dans la 1<sup>re</sup> DFL. Jean GILBERT est né le 14 mars 1925 à Cruseilles en Haute-Savoie. Son père, Edmond Joseph est un valeureux poilu, blessé trois fois, très décoré et qui survit à « la grande faucheuse ». Jean, élève au collège Saint-Joseph à Thonon, rencontrera Raoul Follereau. À 15 ans, il voit les soldats français en pleine déroute... la blessure est profonde.



Jean GILBERT (au centre) à Gibraltar

**Rejoindre la France Libre.** Il part pour Lyon et les Lazaristes afin de préparer son bac et Saint-Cyr. Jean rencontre Maurice ÉVAIN qui rêve, comme lui, de rejoindre la France Libre. Les deux complices constituent un pécule, sans avertir personne, ils décident de partir. Grâce à des contacts, ils organisent leur départ pour Perpignan le 17 janvier 1943. Jean et Maurice, grâce à la complicité du curé de Saint-Laurent de-Cerdans, se cachent. Jean change de nom et s'appellera désormais Joseph GASSELAIN. Ils paient un passeur et entrent en Espagne le 19 février 43.

**Prisonnier en Espagne.** Sur la route de Figueras, dénoncés, ils sont arrêtés par la garde civile. - Interrogés, ils se disent sujets canadiens. Transféré sur Gérone, Jean

# LA VIE DE L'ASSOCIATION

COMAND-CAR RADIO DE Ignace COMAROND ET JEAN GILBERT



Il passe ses 18 ans dans des conditions épouvantables. Nos Canadiens sont conduits à Barcelone puis Madrid. Sur l'intervention de l'ambassadeur de Grande-Bretagne, ils sont libérés et gagnent Gibraltar le 14 juillet 1943. Maurice et Jean se séparent. Notre « redevenu Savoyard » s'engage dans les Forces Françaises Libres.

**Algérie, Tunisie, Italie.** Jean a choisi, ce sera de Gaulle et surtout pas Giraud ! Après son instruction en Algérie, Jean rejoint la Tunisie et le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie coloniale de la 1<sup>re</sup> DFL dans le groupe « Liaison infanterie et reconnaissance ». Son rôle, depuis son command-car équipé d'une radio, est de transmettre les informations à son État-major et à l'artillerie. Il se lie d'une amitié indéfectible avec un Mauricien, Ignace COMAROND. Les deux amis débarquent à Naples, en Italie, le 26 avril 1944. Les combats commencent pour libérer Rome. Monte-Cassino est bombardé, la route est dégagée.

**Jean est grièvement blessé.** Près de Montefiascone, en première ligne, chargé de la liaison avec son



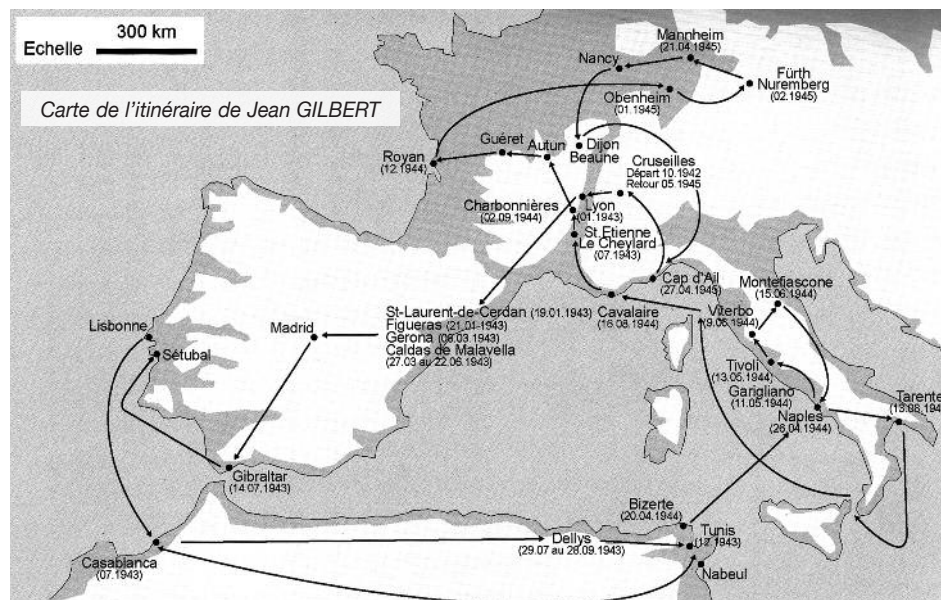
Jean GILBERT reçoit la Croix de guerre

régiment, il marche sur une mine. Il est grièvement blessé à la jambe droite, quatre de ces camarades sont également touchés. Jean est opéré deux fois. En convalescence à Naples, il réussit à convaincre le colonel Bert, malgré l'avis contraire du médecin-major, d'embarquer pour la France ! Le 15 août 1944, Jean débarque à la Croix-Valmer. Puis c'est la remontée sur Toulon, Avignon, Lyon, direction les Vosges. Son unité se lance à l'assaut de Belfort. Son général, Diego BROSSET, trouve la mort dans un accident de jeep en voulant éviter un pont miné. Ses hommes sont catastrophés. Mi-décembre, Jean traverse la France pour éliminer la poche allemande de Royan puis retour dans les Ardennes.

**Prisonnier en Allemagne.** Le 10 janvier 1945, Jean et Ignace COMAROND sont chargés d'installer une ligne téléphonique près de la mairie d'Obenheim. Le village est encerclé par les Allemands qui le bombardent. Leur véhicule est détruit ; réfugiés dans une cave, ils sont faits prisonniers. Avec d'autres prisonniers, ils sont transférés sur Nuremberg puis dans un stalag près de Stuttgart. Les conditions de vie sont rudes. À Cruseilles, le maire a reçu un avis de décès pour Jean. Il ne dit rien. Un autre message l'informe, le 23 janvier, que Jean est prisonnier.

**Jean Gilbert s'échappe.** Les alliés avancent. Les prisonniers doivent être évacués en Bavière. Le 18 avril, après deux jours de marche, profitant de la distribution du pain et d'une diversion créée par leurs camarades, Jean, Ignace et deux autres prisonniers se « font la belle ». Ils ont récupéré une carte de la région. Hennebelle est « cueilli » par une patrouille. Désormais les trois fugitifs marcheront la nuit en évitant les grands axes. Le 20 avril, ils traversent les lignes allemandes et rencontrent les Alliés. Jean, Ignace, Robert sont conduits à la base française de Mannheim. Par Beaune, Jean et Ignace rejoignent Nice et leur unité le 27 avril 1945. Le 28 avril, les deux amis sont décorés de la Croix de Guerre... avec une permission de trois semaines. Ils rejoignent Cruseilles où Jean retrouve sa famille. Jean est démobilisé le 8 août 1945.

**La deuxième vie de Jean.** Jean n'arrive pas à réintégrer une scolarité



Jean GILBERT chez lui



classique. Il travaillera avec son père dans la fromagerie familiale puis dans les transports avec son oncle Louis GILBERT « au Coteau », Loire. Il épousera Anny SCHNEEBERGER, d'origine suisse. Les parents d'Anny ont caché des enfants juifs pendant la guerre. Anny, hélas décédée, recevra, au nom de ses parents la médaille des Justes, Yad Vashem. De cette union, trois enfants naîtront Christine, Roland et Dominique. La famille de Jean a pris souche en Roannais en 2006, mais Jean n'oublie jamais Cruseilles !

**Jean, Français Libre...** comme il aime à le dire ! À Cruseilles, Jean va s'investir pour témoigner dans les collèges et lycées avec le comité départemental du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation dont il est le trésorier. Très décoré, Jean sera fidèle à toutes les cérémonies et commémorations, avec une fidélité particulière pour le plateau des Glières. Jean est membre assidu du comité de Roanne de la Société des Membres de la Légion d'honneur et continue à œuvrer pour la mémoire.

Jean est homme discret, souriant, affable, intéressé par tout et intéressant en tout. Si vous avez le bonheur, comme moi de le croiser et d'échanger avec lui, ne boudez pas votre plaisir... Jean Gilbert est la France Libre.

*Jean-Paul NOMADE  
Historien régionaliste,  
Écrivain public agréé par l'AEPP*

## VENDEE

### Assemblée Générale du 5 février 2020

Sous la présidence du colonel (h) Jean CLAUDEC, les membres de la section se sont réunis au restaurant « La Boucherie » aux Sables d'Olonne. Sur un effectif de 18, 8 étaient présents et 3 représentés. Le président excuse les camarades qui n'ont pu assister à notre réunion du fait de leur grand âge et/ou de leur éloignement.

Le président rend compte de la vie de la section au cours de l'année 2019 :

1/ outre la présence de membres de l'ACUF à toutes les cérémonies de La Roche sur Yon et des Sables d'Olonne, les dates suivantes sont à souligner : 2 février : Assemblée Générale suivie d'un repas au Château d'Olonne. 8 juin : commémoration nationale de la guerre d'Indochine aux Sables d'Olonne à l'invitation conjointe de Monsieur Yannick MOREAU, Maire des Sables d'Olonne, et de Jean Claude FERON, président de la section ACUF de Vendée. (Carton d'invitation joint). Cette cérémonie s'est déroulée en la présence de deux sénatrices (Vendée et Polynésie), de nombreux élus et du député-maire honoraire ; ceci en deux temps : cérémonie en souvenir de la guerre d'Indochine proprement dite. (Lever des couleurs, dépôt de gerbes et allocution du président et du Maire), cérémonie en l'honneur des sauveteurs de la SNSM péris en mer cette semaine-là. (Le drapeau a été mis en berne et une longue minute de silence a été observée

alors que retentissaient les cloches des églises des Sables. Il est à noter que la gerbe de l'ACUF a été offerte par la municipalité. (C'est une première).

2/ les mouvements au sein de la section :

Nous venons d'apprendre le décès de Victor PUAUD de Boufféré. Notre Camarade Jacques TAILLE a été hospitalisé.

3/ Compte de résultat et bilan comptable de l'exercice :

L'exercice a permis un solde de trésorerie de 1943,40€, avec les intérêts du livret en 2018 (4,36€) comptabilisés sur l'exercice 2019.

4/ Prévisions 2020 :

Participation aux cérémonies officielles, comme les années passées. La participation de nombre d'entre nous à toutes ces cérémonies est à souligner, avec une mention particulière pour notre porte-drapeau, toujours vaillant et digne.

Le Président n'envisage plus actuellement de participer au Congrès National faute de participant de la section.

5/ élection du Président et du Bureau :

Le président est renouvelé dans ses fonctions à l'unanimité. Le bureau est constitué avec la répartition des tâches ci-après : Président : Jean Claude FERON. Il prend en charge toute la correspondance, tien les comptes et détient le chéquier, se charge de la gerbe de fleurs ; vice-président en charge des relations avec la mairie de La Roche sur Yon et des cérémonies au chef-lieu : Jean-Michel BERVOAS ; trésorier : Paul PETITDIDIER, il palliera à l'empêchement du président, contrôlera les comptes tenus par le président avant envoi au siège national. Il est le second détenteur de la signature bancaire ; chargé de cérémonie aux Sables d'Olonne ; Michel LE GOUARD. Il prendra en charge la présence des drapeaux, des contacts avec les associations patriotiques des Sables, l'organisation des moments de convivialité ; Porte-drapeaux : Paul NGUYEN.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et convie les membres à participer au déjeuner organisé, après le champagne offert par notre camarade Édouard BEZARD promu commandeur de l'ordre de la Légion d'Honneur.

*Jean-CL.FERON  
Paul PETITDIDIER*

## DECES

- **Rolland BILLET**, ancien combattant 39-45 et Indochine ; médaille militaire, croix de guerre, croix du combattant, médaille Outre-Mer, agrafe « Extrême Orient » médaille commémorative campagne Indochine et de nombreuses autres décorations ; section de Limoges, obsèques le 19 novembre 2019.
- **Louis BUCHET**, 92 ans ; ancien combattant d'Indochine et d'Algérie ; médaille militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite ; section d'Alès, décédé le 12 décembre 2019.
- **Michel DELAIRE**, 90 ans ; adjudant de l'Infanterie ; combattant d'Indochine (2 séjours : du 1 avril 1947 au 11 août 1949 et du 26 avril 1952 au 2 août 1954) et d'Algérie (du 18 juillet 1955 au 4 août 61) ; section d'Angoulême, le 6 janvier 2020.
- **François GUITARD**, 90 ans ; major (h), combattant d'Indochine où il fut blessé ; trésorier de la section, faisait partie de ses hommes, au grand passé, sur lesquels on pouvait compter; section de Marseille, le 3 novembre, ses obsèques furent célébrées dans l'intimité le 7 novembre 2019.
- **Jean-Marie MORIN**, 87 ans ; combattant d'Algérie ; trésorier de la section durant de nombreuses années, section d'Arbois, le 29 mai 2019.
- **Madame Nicole TCHENG**, fidèle adhérente de la section, section de Saint-Chamond le 2 décembre 2019.
- **Louis ZANCHI**, 94 ans ; ancien légionnaire ; combattant d'Indo-chine, prisonnier à Dien Bien Phu et torturé dans les ghettos viets, combattant

d'Algérie ; officier de la Légion d'honneur ; adhérent de la section depuis plus de 27 ans ; homme affable et attachant par sa sagesse et sa retenue maîtrisée, patriarche de la section, décédé le mardi 10 décembre 2019, section d'Alès. Ses obsèques se sont déroulées le 17 décembre en présence de sa famille et d'une nombreuse assistance ainsi que des drapeaux de la section de l'ACUF et de la Légion étrangère. L'éloge funèbre très élogieux fut prononcé par le président de l'amicale de la Légion étrangère de Nîmes.

## DECORATIONS

### Légion d'honneur

- **Fernand WIRTZ**, adjudant-chef des troupes de marine ; section de Fréjus-Saint Raphaël, promu commandeur de la Légion d'honneur ; décret du 30 octobre 2019, JO du 1<sup>er</sup> novembre 2019. L'insigne lui fut remis le 7 janvier au cours d'une cérémonie organisée par la municipalité de Saint Raphaël.
- **Emmanuel LAQUIÈRE**, soldat, médaillé militaire ; section de Fréjus-Saint Raphaël, nommé chevalier de la Légion d'honneur ; décret du 30 octobre 2019, JO du 1<sup>er</sup> octobre 2019. L'insigne lui fut remis le 7 janvier au cours d'une cérémonie organisée par la municipalité de Saint Raphaël.
- **Marcel ZIMMER**, soldat de 1<sup>ère</sup> classe, section d'Alès ; nommé chevalier de la Légion d'honneur. (Décret du 30 octobre 2019 - JO 1<sup>er</sup> novembre 2019).

En 1944, Marcel ZIMMER est enrôlé de force dans les Waffen SS alors qu'il n'a que 16 ans. Courageux et épris de liberté, pour se libérer de l'ennemi avec un camarade il saute du train qui l'emmenait en Allemagne. Suite

à cet épisode, il s'est engagé dans la résistance au sein des FFI du Bas Rhin. Dès la fin de la guerre, il s'engage dans l'armée alors qu'il n'a que 17 ans. Sa première affectation, pour trois ans, sera au 23<sup>e</sup> Régiment d'infanterie. En 1946 il est muté à la compagnie des gardes de ROUFFACH, en Alsace et dirigé sur le 146<sup>e</sup> Bataillon d'Infanterie à Metz pour intégrer le Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient. Il embarque à Toulon le 10 janvier 1947 et débarquera avec son régiment à Saïgon le 3 février 1947 ; puis il participera à de nombreuses opérations sur un terrain hostile. Il est nommé 1<sup>ère</sup> classe le 10 janvier 1948 et finit son contrat.

Volontaire, et au service de la France, il se réengage pour 2 ans le 30 janvier 1951 au titre des Forces Françaises de l'ONU au détachement du 4<sup>ème</sup> Bataillon Français de l'ONU en Corée. Il embarque à Marseille, et débarque à Yokohama au Japon le 15 août 1951. C'est au cours de combats très violents, qu'il sera blessé par des éclats d'obus de mortier. Il sera rapatrié à Cherbourg le 20 septembre 1952. Marcel Zimmer est titulaire du certificat de résistance au sein des FFI du Bas-Rhin, de la médaille militaire concédée le 6 novembre 1989, de la croix de guerre des TOE avec étoile de bronze, de la croix du combattant volontaire avec barrette Indochine et Corée et de la croix du combattant, de la médaille commémorative Indochine, de la médaille des Nations Unies avec agrafe Corée, de la médaille française commémorative de l'Organisation des Nations Unies en Corée, de la médaille des blessés de guerre, de la médaille coloniale avec agrafe Extrême Orient.



## Décret n°1148 du 7 novembre 2019 instituant une journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme

Le Président de la République,  
Sur le rapport du Premier ministre, Vu l'article 37 de la Constitution,  
Décrète :

**Art. 1er.** – Il est institué une journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme. Cette journée est fixée au 11 mars.

**Art. 2.** – Chaque année, à cette date, une cérémonie nationale est organisée. Une cérémonie analogue peut être organisée dans chaque département à l'initiative du préfet.

**Art. 3.** – Le Premier ministre est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 7 novembre 2019.

Par le Président de la République : Le Premier ministre, EDOUARD PHILIPPE

## CONFÉRENCE DE PRESSE DU CEMA le 22 janvier

C'est toujours un moment précieux de pouvoir faire le point avec le chef d'état-major des armées, le général François LECOINTRE, à l'invitation de l'Association des journalistes de défense (AJD).

Pendant une heure et quart, ce mercredi 22 janvier le CEMA a pu balayer l'actualité opérationnelle des armées françaises avec un minimum de langue de bois et parfois, des doutes légitimes. Sahel, Levant, État islamique, dépendance américaine, rapprochement avec la Russie, le général Lecointre rappelle "dans un monde violent, le besoin pour la France d'armées puissantes, modernes et respectueuses de l'éthique".

### Stratégie au Sahel

"Nous concentrons et accentuons nos efforts sur la zone des trois frontières (Mali, Niger, Burkina Faso) avec des renforts complémentaires. Dans les prochains jours, je vais présenter au président de la République un plan qui permette la permanence de nos forces sur le terrain. Aujourd'hui, nos moyens de manœuvre, avec l'accompagnement nécessaire, ne sont pas suffisants pour être déployés 24 h sur 24 et 7 jours sur 7. Les bataillons maliens, nigériens et burkinabés de la force conjointe G5 Sahel vont agir, avec Barkhane, sans se limiter à la zone de 50 km.

Nous demandons également aux Européens de s'engager, notamment à travers la force d'accompagnement au combat (la Task Force Takuba sous commandement de Barkhane com-

prendra des forces spéciales françaises et des personnels du Commandement des opérations spéciales mais ne signifie pas la fin de la TF Sabre), avec une capacité initiale cet été, qui sera pleinement opérationnelle à l'automne. **L'objectif est d'obtenir une bascule.** C'est une guerre très complexe avec la disparition des États dans des zones entières, qui nécessite de s'inscrire dans la durée. Il n'y aura pas de bataille définitive. **À la fin de l'année, on ne défilera pas sur les Champs-Élysées** (sourire).

Nous n'avons qu'une partie de la solution et espérons le redéploiement des services d'État, la reconstruction d'appareils de sécurité et des actions de développement. Dans cette zone "crisogène", la France ne peut pas tout faire. Et ce n'est pas avec 4 000 hommes que nous allons régler une situation complexe sur une zone aussi vaste.

**Je trouve l'Europe un peu longue à se mettre en branle.** J'ai envoyé une lettre il y a sept mois à l'Union européenne pour demander une plus grande "opérationnalisation" - on ne parle même pas d'engagement - des EUTM (formation) mais aussi de suivi de la préparation opérationnelle, des flux RH. Tout cela est long et il faudrait agir très vite."

### Cloisonner l'État islamique

"Nous continuons de préserver le cloisonnement entre les théâtres, le Levant, l'Afrique de l'est, l'Afrique de l'ouest. Daech se réorganise, surtout grâce à des moyens de propagande et nous devons éviter la transmission des savoir-faire. Les IED (engins explosifs improvisés) sont apparus en Afghanistan il y a dix ans, on en rencontre désormais tous les jours au Sahel."

### Le sentiment anti-français au Sahel

"Barkhane est confrontée à cette guerre des perceptions. Nous sommes très attentifs à ne pas apparaître comme un des belligérants et à ne pas prendre parti entre les factions politiques. **Ce "French Bashing" permet à chacun de s'exonérer de ses propres responsabilités.** Nous faisons notre part de travail, pour maintenir la violence à son plus bas niveau mais une fois encore, nous n'avons pas toute la solution. Les présidents (Mali, Niger, Burkina Faso) ont rappelé, au sommet de Pau, leur besoin de France. Il faut mettre fin au "French Bashing". Soit la France continue d'assumer ses responsabilités, avec des risques opérationnels et au prix des morts et des blessés de ses soldats, soit nous partons. Et je laisse à chacun le soin d'imaginer tous les scénarios catastrophes. Les donneurs de conseil ne

sont responsables de rien. Le fait que les choses n'aient pas dégénéré est déjà un succès."

### La dépendance américaine

"Au Sahel, les Etats-Unis nous apportent une partie importante des moyens de renseignement, notamment une capacité ROEM (renseignement d'origine électro-magnétique) que nous aurons en fin d'année. Nous avons des besoins en matière de ravitaillement en vol, de transport stratégique. **En Afrique, nous cherchons à éviter que les Américains partent. Ce serait contre-productif.**"

### Mission maritime européenne dans le Golfe persique

"La France a eu raison de prétendre à une solution maritime complémentaire des Américains, avec la participation de bâtiments danois, néerlandais. La France est en situation extrêmement favorable. Nous sommes l'allié des Etats-Unis mais on sait marquer une différence. **Nous ne sommes pas purement alignés.** Nous sommes le seul pays européen à le faire et c'est plutôt réussi."

### La poursuite de l'opération Chammal

"Nous poursuivons l'action de formation auprès de l'armée irakienne (la Task Force Monsabert), les missions aériennes depuis la base H5. Nous sommes désireux de maintenir la coalition car la neutralisation définitive de Daech n'est pas atteinte, en particulier dans la région d'Anbar et de Kirkourk-Mossoul."

### L'élimination du général iranien SOLEIMANI

"Le général SOLEIMANI était un agitateur et un élément déstabilisateur très efficace des Iraniens. Mais ce n'était pas une très bonne idée de le tuer sur le territoire irakien. Notre volonté, c'est de consolider l'Irak."

### Rapprochement avec la Russie

"Des ouvertures ont été entamées à tous les niveaux. Nous commençons à envisager au niveau prospectif des préparations opérationnelles, notamment par l'intermédiaire de la DRM (Direction du renseignement militaire) et du sous-chef opérations. **Une ligne directe entre les deux états-majors** a été ouverte. J'ai moi-même eu un contact avec le général GUÉRASSIMOV. J'ai demandé que le cas de la République centrafricaine soit un laboratoire de la mise à l'épreuve de la bonne volonté de la Russie pour le règlement de crise. À ce stade, ça reste difficilement perceptible. Au Levant, se pose la question d'éviter des confrontations inutiles et d'unir nos forces."

## NOUVEAUX ARMEMENTS

Depuis la fin de l'année 2019, l'armée française se dote de nouvelles armes en achetant à d'autres pays oubliant son industrie traditionnelle de l'armement made in France, relève l'observateur occidental.

L'armée française a respectivement commandé à la firme autrichienne Glock de nouveaux pistolets, à l'armurier allemand Heckler & Koch le fusil d'assaut HK416F et à la société belge FN Herstal le nouveau fusil de précision SCAR.

12.000 exemplaires du HK416F doivent être livrés en 2020 pour remplacer le fusil d'assaut made in France (Famas). 75.000 pistolets semi-automatiques, pour un montant de 44 millions d'euros en provenance de la firme autrichienne Glock devront d'ici à 2022

équiper l'ensemble de des forces françaises en remplacement des pistolets MAC 50 et PAMAS G1. Cette livraison comprend des systèmes d'aide à la visée nocturne, également fournis par Glock qui s'est allié à la société tchèque Sellier et Bellot pour les munitions et à l'entreprise américaine UTM pour les kits d'entraînement. Glock équipe déjà de pistolets plusieurs unités françaises comme le GIGN, le Raid ou encore les forces spéciales. 2.600 exemplaires du nouveau fusil de précision de fabrication belge SCAR doivent être fournis d'ici à la fin 2021 à l'armée française.

Les pistolets MAC 50, en service depuis 1953, étaient produits par la Manufacture d'armes de Châtelleraut. Les PAMAS G1, une version du Beretta 92F, étaient fabriqués à Saint-Etienne

dans les années 1990.

Florence PARLY, la ministre des Armées, a salué l'arrivée de nouvelles armes sur Twitter : « 74 596. C'est le nombre de nouveaux pistolets semi-automatiques qui seront livrés d'ici 2022 aux forces armées françaises. Les premiers exemplaires sont déjà arrivés fin 2019 ». « Arme indispensable au combattant, ces pistolets incarnent le renouveau des équipements « à hauteur d'homme » que la loi de programmation militaire permet ».

Les trois armées – terre (80% des livraisons), air (10%) et marine (8%) – et d'autres services interarmes sont concernés par l'intégration de ces nouvelles armes. Les premières livraisons ont débuté fin 2019 à d'ailleurs précisé le ministère dans son communiqué.

ADOXA info 14 janvier 2020

# LE SAVIEZ-VOUS ?

## NATURE

Ces bactéries intestinales génétiquement modifiées pourraient sauver les abeilles.

Elles leur donnent les moyens de se défendre contre les acariens tueurs de colonies et un virus mortel.

Les populations d'abeilles domestiques sont en chute libre dans le monde entier. Afin de lutter contre deux des fléaux qui les déciment, des chercheurs ont modifié génétiquement plusieurs bactéries intestinales des insectes et largement amélioré leur taux de survie en laboratoire.

Ces fléaux comprennent le bien nommé acarien *Varroa destructor*, qui affaiblit les abeilles en se nourrissant de leurs réserves de graisse, ainsi que le virus mortel des « ailes déformées », pouvant également être transmis à l'abeille par cet acarien, qui a rapidement développé une résistance aux pesticides. Pour aider les abeilles à les combattre, cette équipe de chercheurs américains, dont les travaux ont été présentés dans la revue *Science*, a utilisé deux souches de bactéries intestinales génétiquement modifiées, et les résultats obtenus s'avèrent particulièrement prometteurs.

À l'instar des humains, les abeilles domestiques possèdent dans leurs entrailles un microbiome intestinal ainsi qu'un mécanisme de défense antiviral appelé ARN interférent (ARNi), qui permet à l'organisme de combattre les « virus à ARN ». Une fois à l'intérieur du

corps de l'hôte, ces derniers produisent des molécules spécifiques que les cellules saines vont détecter et combattre grâce à une réponse immunitaire ARNi. Afin de renforcer l'efficacité de cette réponse, les chercheurs ont introduit les bactéries génétiquement modifiées dans les intestins des abeilles par l'intermédiaire d'une solution d'eau sucrée pulvérisée directement sur elles.

Ces bactéries génétiquement modifiées ont permis d'amorcer plus efficacement le système immunitaire des abeilles, ce qui s'est traduit par une augmentation significative de leur résistance au virus et de la mortalité des acariens. Ainsi, lors des tests effectués en laboratoire, les abeilles traitées avec la souche de bactéries ciblant le virus avaient 36,5 % de chances en plus de survivre jusqu'au dixième jour, tandis que celle ciblant les *Varroa* augmentait le taux de mortalité des acariens de 70% au bout de 10 jours.

Un risque très faible que ces bactéries génétiquement modifiées se propagent à d'autres insectes - Comme le notent les scientifiques américains, ces recherches pourraient les aider à mieux comprendre la génétique des abeilles, ce qui pourrait un jour permettre le développement de nouvelles méthodes de sélection permettant de renforcer les futures colonies d'abeilles domestiques. Bien que ces expériences aient été réalisées dans des environnements contrôlés, ce qui

s'avère indispensable dans le cadre de travaux impliquant des modifications génétiques, les scientifiques jugent le risque que les bactéries génétiquement modifiées se propagent à d'autres insectes très faible.

Les bactéries génétiquement modifiées utilisées par les chercheurs étant spécifiques aux abeilles et ne pouvant survivre longtemps en dehors de leur intestin, il est en effet très peu probable que le fait de pulvériser une solution les contenant en milieu réel ne dote d'autres insectes de super-pouvoirs antiparasitaires ou anti-pathogènes. Sans parler du fait que ces bactéries constituent une protection contre un virus ne touchant que les abeilles. Mais les chercheurs reconnaissent que des expériences en milieu agricole seront nécessaires afin de s'assurer de leur effectivité en « conditions réelles » et du fait qu'elles ne nuisent pas à l'environnement.

Ces nouveaux travaux constituent néanmoins une avancée importante dans la lutte pour améliorer la survie des abeilles, qui jouent un rôle essentiel dans la pollinisation des plantes, et par extension dans la « bonne santé » (développement et rendement) de nombreuses cultures.



# Assemblée Générale LYON



# Assemblée Générale LYON (suite)

